

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 53592 B1** (51) Cl. internationale : **A61C 8/00**
(43) Date de publication : **31.07.2024**

-
- (21) N° Dépôt : **53592**
(22) Date de Dépôt : **10.09.2019**
(30) Données de Priorité : **14.09.2018 FR 1858275**
(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2019/074139 10.09.2019**
(71) Demandeur(s) : **Euroteknika, 726 rue du Général de Gaulle 74700 Sallanches (FR)**
(72) Inventeur(s) : **LEGER, Théo ; LANCIEUX, Cédric ; PINTO, Albert ; TARRAGANO, Hervé**
(74) Mandataire : **ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY**
(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :19768770.0

(54) Titre : **SYSTÈME D'IMPLANTS DENTAIRE**

(57) Abrégé : L'invention concerne un procédé de définition d'une restauration dentaire pour le remplacement d'une dent donnée d'un patient, comprenant une étape de sélection d'un implant en fonction de la densité osseuse de la dent donnée, parmi au moins deux implants ayant un corps principal ayant sensiblement le même diamètre dans la région du col de l'implant et un diamètre différent sur au moins une section transversale dans la partie inférieure de l'implant. L'invention concerne également un système d'implant et un ensemble de restauration comprenant ce système d'implant.

Revendications

1. Système d'implants (11) comprenant au moins deux implants (1, 12) destinés au remplacement d'une même dent donnée d'un patient lors d'une restauration dentaire, choisis en fonction de la densité osseuse présente au niveau de la dent à restaurer, lesdits au moins deux implants présentant un corps principal, constituant une tige centrale des implants, sensiblement de même diamètre au niveau de leur col et de diamètre différent sur au moins une section transversale en partie inférieure de l'implant les au moins deux implants comprenant des filets, et le diamètre maximal du filet de chaque implant étant supérieur audit diamètre au niveau de leur col.

2. Système d'implants (11) selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** les au moins deux implants comprennent des filets différents, notamment dont la profondeur et/ou le pas est différent.

3. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** les au moins deux implants comprennent des filets différents et **en ce que** le diamètre de la au moins une section transversale en partie inférieure, et la profondeur des filets et/ou le pas des filets, d'un premier implant sont respectivement inférieurs au diamètre de la au moins une même section transversale en partie inférieure, et à la profondeur des spires et/ou au pas des filets, d'un deuxième implant.

4. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce qu'il** comprend trois implants présentant un corps principal sensiblement de même diamètre au niveau de leur col et de diamètre différent au niveau d'au moins une section transversale en partie inférieure, lesdits trois implants étant de plus **caractérisés par** :

- un premier implant comprenant un premier diamètre au niveau d'au moins une section transversale en partie inférieure et un filet comprenant un premier pas et une première profondeur ;
- un deuxième implant comprenant un deuxième diamètre au niveau de la au moins une même section transversale en partie inférieure supérieur au premier diamètre, et un filet comprenant un deuxième pas et une deuxième profondeur, ledit deuxième pas et/ou la deuxième profondeur étant respectivement supérieur.e.s audit premier pas et/ou à ladite première profondeur ;
- un troisième implant comprenant un troisième diamètre au niveau d'au moins une section transversale en partie inférieure supérieur au deuxième diamètre, et un filet comprenant un troisième pas et une troisième profondeur, ledit troisième pas et/ou la troisième profondeur étant respectivement supérieur.e.s audit deuxième pas et/ou à ladite deuxième profondeur.

5. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le corps principal des au moins deux implants présente une ou plusieurs partie.s conique.s de conicité différente et/ou **en ce que** le corps principal des au moins deux implants présente une section transversale d'aire décroissante longitudinalement d'une zone supérieure vers son extrémité inférieure.

6. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** chacun des corps principaux des au moins deux implants (1, 12) comprend en outre une partie de guidage d'entrée (4) s'étendant depuis une extrémité inférieure du corps principal, cette partie de guidage (4) comprenant une portion hémisphérique.

7. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** chacun des corps principaux des au moins deux implants comprend au moins une portion

de bords coupants (5) disposée dans le filetage et s'étendant de manière oblique vers la portion de guidage d'entrée le long d'une direction circonférentielle du corps.

8. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le col des au moins deux implants comprend une partie biseautée (6) au niveau d'une extrémité supérieure.

9. Système d'implants (11) selon la revendication précédente **caractérisé en ce que** la partie biseautée (6) présente une surface extérieure (62) rugueuse, notamment obtenue par sablage.

10. Système d'implants (11) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** chaque implant comprend une partie de connexion (9) identique destinée à recevoir une partie d'un pilier (14) pour sa fixation à l'implant (1).

11. Ensemble de restauration **caractérisé en ce qu'il** comprend un système d'implant selon l'une des revendications précédentes et **en ce qu'il** comprend en outre une vis d'implant (15) et un pilier (14), la vis (15) d'implant étant apte à fixer ledit pilier (14) sur chaque implant dudit système d'implants.